Envoyé en préfecture le 08/07/2021
Reçu en préfecture le 08/07/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210706-DELIB_2021_F_25-DE

Marmande
TERRE DE GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2021 F 25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 5 juillet 2021 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 29 juin 2021 s'est réuni le lundi 17 mai 2021 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, MILHAC Michel, REY- LE MEUR Noëlli, VERDIER Françoise, PASCAL Alain, Adjoints. DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, CHASTAING Séverine, NOSMAS Karen, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, CALZAVARA Martine, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés CILLIERES Charles, CARDOIT Patrick, FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, TARASCON Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, BENQUET Daniel, PORTMANN Pascal,

Pouvoirs : de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, Maire, de CARDOIT Patrick à ROQUES Loréline, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de FEYRIT Jean-Claude à FEYRIT Pierre, BOURBON Jean-Claude à MILHAC Michel, de TARASCON Anne-Laure à MARTIN Dominique, de FIGUEIRA Muriel à NOSMAS Karen, de GUILBAUD Valérie à CARUHEL Maud, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de BENQUET Daniel à CALZAVARA Martine, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie

F.25

Convention de mise à disposition d'un AESH Mme Michèle DUTRIEUX, entre le DASEN de Lot et Garonne et la commune de Marmande.

Dans le cadre d'un protocole d'accompagnement en temps scolaire d'un élève sur l'école élémentaire de LABRUNIE, par décision en date du 11/03/2021 entre le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) du Lot et Garonne et la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) et afin de compléter cet accompagnement en temps périscolaire CLAE midi, il est proposé :

- Une convention entre le DASEN et la Collectivité de Marmande déterminant les interventions, fonctions et prérogatives d'un personnel AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), Mme Michèle DUTRIEUX pour l'enfant en temps périscolaire CLAE midi.

Envoyé en préfecture le 08/07/2021
Reçu en préfecture le 08/07/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210706-DELIB_2021_F_25-DE

Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :

Décide d'approuver la convention de mise à disposition d'un AESH, Mme Michèle DUTRIEUX, entre le DASEN et la Commune de Marmande pour l'accompagnement d'un enfant en temps périscolaire CLAE midi.

Autorise M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Votants : 32 - *Abstention* : 00 - *Exprimés* : 32 - *Contre* : 00 - *Pour* : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 6 juillet 2021

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

MAIRIE DE MARMANDE 47 Lot-et-Garonne

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 08.07.2021
et de sa transmission au contrôle de légalité le 08.07.2021

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

MAIRIE DE MARMANDE 47 Lot-et-Garonne